L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 13 JUIN 1889. 62me Année

Gueffor & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 13 JUIN 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif. à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—Un grand assortiment de pantalons, paletots et gilets en seersucker, chemises de calico, bretelles, etc.

1000 chapeaux paille, pour fillettes et pour garçons à 15 sous, à l'Etoile Rouge.

La vérité sur le prix du sucre, en France.

La Liberté a trouvé une nouvelle cause à la hausse des sucres. D'après notre confrère, "la hausse actuelle du sucre n'est nullement le résultat d'un accaparement; c'est là conséquence logique de la législation sur les sucres, telle qu'elle a été modifiée en 1884 et consolidée trois fois par la Chambre actuelle."

Et elle ajoute: "Le sucre a monté spontanément et naturellement, et par rapport aux prix de 1884 l'augmentation au détail est de 45 0|0, dont la moitié, il est vrai, correspond à l'impôt. Ou n'a qu'à rétablir la contribution sur ces anciennes bases et à supprimer les surtaxes de douane, et le sucre baissera."

On ne saurait mieux fournir des armes pour se faire battre—répond la *République Française*.

Le sucre a haussé depuis 1884! On va en juger.

Voici quel a été, en mai, depuis 1884, le prix moyen du sucre brut, c'est-à-dire le prix auquel le fabricant de sucre a vendu à la raffinerie:

	Brut à 88	Brut à 98
	fr.	fr.
Mai 1884	40.65	47.50
" 1885	40.65	45.60
" 1886	33.40	37.45
" 1887	28.50	32.35
" 1888	36.00	38.01

Voilà comment il est vrai de dire que la législation de 1884 a fait augmenter le sucre de 45 0|0! Il n'est pas non plus mauvais d'apprendre à la *Liberté* que, malgré la législation de 1884, le sucre est meilleur marché, en France, que partout ailleurs. Nous en avons donné la preuve.

A propos de la hausse actuelle, qui est due, partie au déficit de la récolte, partie à la spéculation, un de nos correspondants nous fait l'observation suivante, qui arrive ici fort à propos:

"Actuellement, nous écrit-il, le sucre "vaut environ 56 francs en France. Il "atteint ce haut prix parce que le déficit "sur les ressources générales est de "350,000 tonnes. Quelle ne serait pas "la hausse aujourd'hui si les pouvoirs "publics n'étaient pas intervenus en "1884 pour sauver, par la loi du 29 "juillet, la sucrerie agricole française, "qui sombrait sous l'effort de la con-"currence allemande! Sans cette loi, "qui a été une véritable mesure de sal-"vegard, et de progrès, il n'y aurait "pas actuellement en France une seule "fabrique de sucre debout. Or, sans la "production française, qui est de 450,"000 tonnes pour la campagne en cours, "le déficit de 350,000 tonnes qui est, en "grande partie, la cause de la hausse, "serait de 800,000 tonnes. Quelles ne "seraient pas, à l'heure actuelle, les "exigences des détenteurs de sucre; et "quel prix exorbitant ne paierions nous "pas le sucre, nous, les consommateurs "français, si nous étions les tributaires "des producteurs étrangers!

"N'est-ce pas la démonstration la "plus évidente de l'intérêt que nous "avons en France à maintenir, par des "mesures de préservation telles que "celles édictées par la loi de 1884, tou-"tes nos industries nationales?"

La remarque de notre correspondant est des plus justes. C'est l'intérêt absolu d'un pays d'opposer, chaque fois qu'il le peut, à un produit étranger le produit similaire national.

Les économistes nous disent: Si nous ne fabriquons pas de tissus, si nous ne produisons plus de métaux ouvrés, si nous ne récoltons plus de blé, ne pouvant pas le faire à aussi bon marché que l'étranger, celui-ci nous les donnera à bas prix. C'est là une théorie absolument démentie par les faits. Nous ne pouvons pas manquera pour les acheter; mais l'hypothèse même de ce bon marché est inadmissible et contraire à la loi du commerce.

Lors du grand débat économique de 1868, M. Thiers en a donné l'argument irrétutable. L'éminent orateur recherche ce qu'on payait, il y a cinquante ans, en Europe, un kilogramme de coton filé No 28. Il trouva le chiffre de 25 francs: 14 francs pour la matière première et 11 francs *pour le filature*, c'est-à-dire pour la main-d'œuvre. Il vint un moment où le prix tomba à 14 francs, dont 8 francs pour la matière première et 6 francs pour la filature. Seuls, alors, les Anglais filaient du coton. Que va-t-il se passer quand les Anglais n'auront plus le monopole de cette fabrication? On va le voir et, pour cela, nous laissons la parole à M. Thiers:

Le temps a marché encore; les Français ont voulu filer et tisser le coton; les Allemands, les Suisses, tous les peuples l'ont voulu filer à leur tour, et voilà ce qui est arrivé. Le prix de ce filé-tramme de coton filé est tombé à 10 fr., 4 fr. pour la matière première et 6 fr. pour la filature. Il est tombé plus tard, savez-vous à combien? à 8 fr. 4 fr.: 2 fr. pour la matière première, 2 fr. pour la filature.

Savez-vous où il était en 1860, à la veille du traité? Il était à 3 fr.: 2 fr. pour la matière première, 1 fr. pour la filature.

Vous le voyez, en quarante années, le prix de la filature est tombé de 11 fr. à un fr., à 6 fr., à 4 fr., à 2 fr., à 1 fr.

Supposons que les nations n'aussent pas toutes voulu filer le coton, je vous demande ce qu'il serait arrivé? Les Anglais vous le feraient payer aujourd'hui très exhorbitant, je le dis pas dix fois, mais quinze, cinq ou six fois plus que vous ne le payez aujourd'hui. Savez-vous donc ce que vous faites quand vous créez un produit chez vous, même au prix d'un sacrifice considérable? Vous créez d'abord la concurrence possible. Vos nationaux s'efforcent de rivaliser entre eux, tout naturellement dans l'intérêt de ce pays le produit qui vous cherchez à vous procurer. De plus, en créant la concurrence intérieure, vous créez en même temps la concurrence à l'égard de l'étranger. Vous avez alors la concurrence universelle, vous faisons le bon marché pour le monde civilisé tout entier.

On ne saurait mieux dire.

Pour en revenir à la question qui agite en ce moment l'opinion, nous ajouterons que contrairement à ce que dit la *Liberté*, les pouvoirs publics doivent s'autoriser de ce qui se passe à propos des sucres pour se féliciter d'avoir, par une mesure due plus sages, sauvegardé une industrie sans l'existence de laquelle nous paierions aujourd'hui le sucre à des prix laissés à l'entière discrétion des vendeurs étrangers. Ce n'est pas 125 fr. que vaudrait le raffiné, mais sûrement le double.

Et qui bénéficierait le plus de la hausse?

Les Allemands, dont la fabrication sucrière est protégée, depuis plus de quarante années, par une législation fort intelligente, que notre seul tort est d'avoir trop tardé à adopter.

De Paris.

L'Etoile Rouge met en vente une grande variété d'étoffes de toilette—article parisien—bon marché et élégances.

La Belle Nivernaise d'Ayer nécessite une méthode doux, et son plus efficace, deux pour deux, qu'aucune autre ne. Achetez pour le sang.

Une réflexion profonde du jeune Toto:

—Dis, papa, pourquoi donc que c'est tout ça qu'est le matière et Baptême le fomenfaire?

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 8 juin:

Les mûres cuisent sur leurs buissons.

—Le restaurant de M. Ernest Domergue, près de la gare, sera bientôt achevé.

—Nous remercions M. Jack Pellaot de son beau chou, pesant 11 livres; il était excellent et d'un beau blanc.

—Il y aura, lundi prochain, douze semaines que nous n'avons pas eu une bonne pluie. Nos récoltes, nos jardins sont desséchés, le sol est dur et tout lézardé.

—L'élection du maire et des aldermen a eu lieu tranquillement, mais il y a eu relativement peu de votés.

Voici les résultats du scrutin: maire, F. A. Guyol 32; J. E. Smith, 4. Aldermen: E. Frederick, 32; F. B. Martindale, 31; W. Kennedy, 30; E. R. Doyle, 30; H. J. Smith, 35; Paul Laborde, 30; H. H. Smith, 4; Ch. Smith, 4; Eugène Smith, 4; W. Badon 4; W. W. Wilson, 4.

Le maire Guyol a été réélu. Les six premiers aldermen sont des membres du conseil municipal actuel. Il n'y a eu d'exception que M. Planche qui n'a pas été réélu parce qu'il avait retiré sa candidature; H. S. Smith a reçu le plus grand nombre de voix, parce que son nom était sur les deux listes. Plusieurs des candidats ont été rejetés, mais ils n'aspiraient à aucune emploi: ils ne savaient pas qu'on avait fait usage de leur nom. Ceux qui ont voté pour eux, voulaient sans doute leur donner un témoignage d'estime.

—On nous écrit de Mandeville, 6 juin:

Notre communauté souffre encore de la sécheresse. Heureusement nous avons un délicieux vent sud-est qui rafraîchit l'atmosphère, le jour. La nuit et le matin, nous avons un vent du nord qui rafraîchit.

Bien que souffrant de l'absence de pluie, nous avons des légumes en abondance. Il en est de même des poissons, grogurards, poissons rouges, crabes de toute sorte. On les expose, partout, en vente, dans les rues.

Cette semaine, plusieurs maisons ont été prises en location. Avant longtemps, notre village sera plein de vie et de mouvement.

Nous avons visité le vignoble du Père Aveilhé. Nous lui prédisons une récolte merveilleuse. Il a certainement les plus beaux raisins que l'on ait jamais récoltés dans notre paroisse.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 8 juin:

M. A. Lindsay nous a montré, jeudi, une tige de coton qui avait plus de 3 pieds et demi de haut, et était couverte de fleurs. M. Lindsay a un champ de 30 acres de ce beau coton. Il nous dit que, dans son voisinage, le maïs est complètement perdu. Quant au coton, il a beaucoup souffert, attendu qu'il n'a pas plu, depuis neuf semaines.

—Nous avons reçu la visite de M. J. Wolf de Livonia. Il nous dit que tous les champs souffrent de la sécheresse. Il nous rapporte qu'il a vu un chou apporté dans le magasin de MM. Gumbie frères et Mayer; il pesait 25 livres. Il avait poussé dans le jardin de M. C. D. Erwin.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 8 juin:

M. Léon Newman, qui tient le magasin Belloni, à "Cresvasse Settlement," nous a apporté la première fleur de coton de cette année. Elle a été cueillie dans son champ, le 29 mai. C'est, pour nous, un indice de la précocité et de la bonne qualité de la récolte de cette année.

Le *Capital Item*, Baton Rouge, du 8 juin:

Nous avons reçu, de M. J. F. Fleming, un échantillon de ses pêches de juin, produits d'un arbre provenant d'une pépinière du Mississippi. Ces pêches étaient très savoureuses et très parfumées. Elles l'eussent été bien davantage, sans la sécheresse. Tout cela prouve, 1. que les arbres sortis des pépinières du Sud prennent et réussissent mieux que ceux qui viennent du Nord; 2. que l'on peut avoir, ici, d'aussi bons fruits que partout ailleurs.

—Les mûres séchées se vendent bien sur les marchés du Nord. La Caroline du Nord se fait, avec ce produit, un revenu de $3,000,000 par an. Pourquoi la Louisiane n'en ferait-elle pas autant?

Le *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 8 juin:

Dans une excursion faite, ces jours derniers, à Lockport, nous avons remarqué les effets de la longue et persistante sécheresse qui règne dans notre contrée. Une pluie locale a eu lieu mardi, 28 mai, à Thibodaux et à Lockport, mais—chose assez remarquable—n'a pas soulagé du tout les endroits intermédiaires, tels que les environs de Raceland, etc. La récolte souffre sérieusement; beaucoup de rizières ont été abandonnées, et ce n'est qu'à l'aide d'un travail acharné de nuit et de jour et à l'aide de pompes assez coûteuses, que quelques rizieres espèrent faire récolte.

Le niveau de l'eau, dans notre bayou, est tellement bas, que ce n'est qu'à grand peine qu'on peut irriguer les champs.

La récolte de pommes de terre ne produira guère que la moitié de ce qu'elle a produit l'année dernière; et, pourtant, le prix de l'article est devenu presque exhorbitant.

Les oignons ne se vendent pas non plus. L'on commence partout à récolter la graine pour la semaison de l'année prochaine.

Tout souffre—canne et maïs—dans les champs, que la pluie n'a pas été venu soulager. Il est grandement temps qu'un remède arrive pour tant de maux.

C'est à peine si l'on trouve, même dans les hôtels, une minime ration d'eau pour se désaltérer de l'atroce poussière récoltée le long de la route, et encore cet eau, prise avec beaucoup de travail dans le bayou, a-t-elle un aspect jaunâtre et troublé qui vous fait craindre son contact intime. C'est un vrai fiens, et l'on se demande avec anxiété quand il finira.

—A Lockport, beaucoup d'améliorations ont été faites. Nous citerons, entr'autres, l'agrandissement de l'église, qui, maintenant, est digne d'un peuple aussi fidèle et aussi progressif que celui dont le père Létilly est le pasteur. Il reste, certainement, quelque chose à faire, mais rien qui soit au-dessus des moyens d'une population aussi essentiellement catholique que l'est celle de cette partie de notre bayou.

Le couvent d'est aussi agrandi et a pris une nouvelle parure. Nous nous réjouissons, de tout cœur, de ces améliorations.

—Une très grande foire doit être donnée, à Raceland, aux environs de l'église Ste-Marie, les 22 et 23 de ce mois, au profit d'une école qui doit être dirigée par des sœurs de Mt. Carmel.

Nous ne voulons pas nous appesantir sur la nécessité d'un pareil établissement. Pour tous les pères de famille, pour tous ceux qui ont quelque souci de bonnes mœurs, d'instruction et d'éducation, il est certain que l'on ne peut approuver et soutenir l'initiative prise par le Rév. père Vigroux, qui, personne nous, a dû et doit être l'instigateur du mouvement.

Chose assez remarquable, ce sont les jeunes gens qui sont à la tête de l'affaire. On nous a cité des noms que nous donnerons prochainement et qui sont une garantie de la pleine réussite.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 8 juin:

Les jeunes pousses de cannes meurent faute d'eau; le maïs malgré ses larges feuilles qu'il étend pour recevoir la moindre goutte de rosée, souffre et roule sa manche tête en forme de cigarette.

Tout ceci n'est guère fait pour égayer les planteurs. Chacun fait ses conjectures, estime les pertes, prophétise même et s'abreuve d'espérance en attendant que St-Médard lui donne la pluie désirée.

—M. Charles Lachapelle vient d'être nommé maître de poste du bureau Convent, et remplacera bientôt M. J. N. Gourdain, qui remplit actuellement ces fonctions.

Le choix est excellent.

Nous n'avons nul doute que M. Lachapelle s'acquittera fidèlement de la charge qui lui est confiée.

Pendant nombre d'année qu'il remplissait des fonctions publiques en notre paroisse, il a donné des preuves de sa fidélité au devoir en rendant justice à tous.

Succès à l'ami Charles.

—Décédé, le 1er juin 1889, à 8 heures et demie du matin, sur l'habitation Ste-Amélie, Clairville Arthur, tout jeune enfant de M. H. A. Himel et d'Armantine Cantrelle.

Nos compliments de condoléance à la famille.

Costumes de bains, venant de Paris, en vente à l'Etoile Rouge.

Le diabète sucré.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 MAI, DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS.

M. Dujardin-Beaumetz, à l'exemple de M. Worms, n'étudiera le diabète qu'au point de vue clinique, sans s'occuper des théories. Pour lui les observations qui ont servi à la description de M. Worms ne sont pas assez nombreuses et ne permettent pas de généraliser les conclusions que M. Worms a formulées. Ainsi, l'exagération de la soif est certainement un symptôme habituel du diabète; il en est de même de la polyurie. A ce point que l'analyse des urines est inutile pour indiquer certaines variations dans la quantité de sucre qu'elles contiennent, le degré de sécheresse de la bouche, la fréquence plus ou moins grande de la miction nocturne suffisent pour cela. La polyphagie est également de règle et c'est toujours un mauvais signe pour un diabétique que de ne pas être une bonne fourchette. Quant à la longue durée du diabète, elle est réelle, mais il faut bien se rappeler qu'un diabétique est plus menacé qu'un autre par les maladies et les accidents. M. Dujardin-Beaumetz classe les diabétiques d'après l'action qu'a chez eux le régime alimentaire. Un diabète est léger quand, sous l'influence du régime, le sucre disparaît totalement des urines; il est de gravité moyenne quand, sous cette influence, le sucre tombe de 40 ou 50 grammes à 10 ou 12 grammes; il est grave quand la quantité de sucre éliminé s'élève à 200 ou 300 grammes, auquel cas le régime n'a plus d'effet favorable.

M. Dujardin-Beaumetz prescrit aux diabétiques un régime sévère: il leur refuse le lait et les fruits qui sont riches en sucre, il leur permet un peu de pain et des pommes de terre; le pain de gluten, le pain de soja peuvent rendre des services, mais ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est de donner des corps gras; les sardines à l'huile, le thon, la choucroute garnie, la charcuterie sont souvent très utile. M. Dujardin-Beaumetz se fond aussi de la saccharine que M. Worms repousse. Quelques centigrammes de cette substance suffisent pour sucrer une tasse de café ou une tasse de thé, boisson qu'on ne peut prendre non sucrée, à moins d'être Chinois. Or, le thé est très utile aux diabétiques qui ont besoin de stimulants et qu'il faut empêcher de devenir alcooliques. Enfin M. Dujardin-Beaumetz emploie les nervins, l'antipyrine, l'exalgine qui agissent sur la moelle et qui diminue la polyurie.

M. Germain Sée croit que la question du diabète doit être traitée autrement. Les travaux de Claude Bernard la dominent tout entière; les Allemands le reconnaissent; M. Germain Sée ne peut pas comprendre la thérapeutique du diabète qui ne s'appuie pas sur la physiologie, sur les merveilleuses expériences du grand physiologiste français. Claude Bernard a établi que l'homme fait du sucre; mais, si on démontrait la présence du sucre dans les urines de l'homme bien portant, le diabète ne serait plus qu'une exagération d'un fait normal. M. Germain Sée a voulu savoir ce qu'il en était. Avec ses chefs de laboratoire il a recherché le sucre dans les urines de tous ses malades; les procédés habituels ne donnent que des résultats négatifs; mais avec la phénylhydrazine il a reconnu des traces de sucre dans 17 0|0 des urines analysées. Cependant on eût pu croire qu'il y avait dans ces cas une première période de la maladie; pour élucider le fait, M. Germain Sée donne à ses malades 160 grammes de pain blanc, et il analyse les urines qui sont rendues après ce repas. Alors la quantité de sucre devient notable; c'est qu'on avait affaire à un candidat au diabète; ou bien la proportion n'en est pas modifiée: c'est que l'homme le mieux portant peut rendre des traces de sucre et n'en rend que des traces. Cependant M. Germain Sée pourrait se rechercher plus loin. Dans le cas où les urines ne contiennent pas de sucre, il y démontre la présence d'hydrates de carbonne à l'aide du chlorure de bensoyle ou du furfurol. Or ces hydrates sont des corps bien voisins du glucose et l'on comprend qu'il ne faille pas grand'chose pour les transformer en sucre.

On peut donc considérer le diabète comme l'exagération d'un état physiologique; il est, par conséquent, une maladie que tout on ne doit pas le diviser en classes différentes.

Que la matière glycogène du foie ou celle d'autres organes ou d'autres tissus subisse une irritation, et le diabète apparaîtra. Son évolution pourra varier, mais sa nature sera la même chez le pauvre et chez le riche, chez l'adulte et chez l'enfant. Ces si intéressantes considérations amènent M. Germain Sée à regarder le diabète comme une maladie où la dénutrition est très active et à repousser la théorie de M. Bouchard qui rattache le diabète à une nutrition retardante.

Quant au traitement, M. Germain Sée accepte le régime institué par Bouchard; il insiste sur la nécessité des corps gras, sur l'importance d'un exercice régulier et modéré; enfin il accorde un rôle très utile aux nervins, c'est-à-dire à l'antipyrine qui diminue ou fait disparaître le sucre pendant quelque temps et permet d'accorder aux malades des semaines de régime libre.

Achetez vos articles de voyage à l'Etoile Rouge.

Le tremblement de terre en France.

Un tremblement de terre s'est fait sentir le 31 mai au soir, entre huit heures un quart et huit heures et demie, dans toute la région située entre Paris et le Havre et dans l'île de Guernesey.

A Paris, bien que les secousses fussent relativement faibles, un grand nombre de personnes les ont ressenties. Quelqu'un habitant la rue Royale était assis dans son fauteuil, lorsque, à huit heures et demie précises, il a senti les oscillations. Elles lui ont semblé se diriger du nord-ouest au sud-est.

Une autre personne, qui habite Auteuil, était à table lorsque le tremblement de terre s'est produit. Elle a senti d'abord une première trépidation, puis, après quelques secondes, une deuxième trépidation. Le mouvement était très faible. Les personnes qui se trouvaient autour de lui ont d'abord cru que les secousses éprouvées étaient déterminées par le passage de quelque lourd véhicule.

Un habitant du boulevard Ornano a ressenti, lui aussi, le tremblement de terre. A ce moment, il était couché et dormait; les secousses l'ont réveillé.

Une personne habitant la rue de Londres, a dit avoir, elle, observé les oscillations du tremblement de terre.

Dans les environs immédiats de Paris, les trépidations se sont produites, semble-t-il, avec plus d'intensité. Une personne habitant Taverny les a ressenties à 8 heure, 28 minutes, heure de l'intérieur de la gare du chemin de fer. Les oscillations qui ont duré trois ou quatre secondes, lui ont semblé se diriger de l'ouest à l'est. Un pot de fer a remué nettement dix ou douze fois. Les horloges de même, ont longuement tressailli.

Ajoutons qu'à la tour Eiffel on n'a rien ressenti. L'observatoire d'ailleurs, n'est pas organisé. Il ne se trouvait au sommet de la tour, à ce moment, que le gardien du phare, qui n'a rien éprouvé.

Le tremblement de terre, en revanche, a été tout à fait sensible dans le bassin inférieur de la Seine et à l'île Guernesey. Voici d'ailleurs la dépêche qui est venue de ce dernier point:

Guernesey, 30 mai.

Quatre secousses assez fortes de tremblement de terre ont été ressenties cette nuit à 8 heures 15 et ont ébranlé les maisons.

Les habitants effrayés se sont précipités dans les rues.

Personne n'a été blessé.

La chaleur de l'atmosphère avait été très élevée dans la soirée.

Parasols, éventaile, en vente à l'Etoile Rouge.

L'affermage en Louisiane.

EXEMPLE.

Nous lisons, dans le *Pionnier*, paroisse Assomption, Louisiane:

Voici l'*exemple*, et non le seul, que nous avons promis à nos lecteurs dans le dernier numéro du *Pionnier*.

M. Forsythe est un planteur de St-Jacques.

Il y a acheté tout dernièrement la magnifique et grande habitation E. Roman, qui contient plusieurs milliers d'acres d'excellente terre et sur laquelle il a trouvé sucrerie, bâtisses, mulets et instruments aratoires, qui ne sont pas, comme quelques-uns disent parfois, des instruments oratoires. Les orateurs sont rarement de bons laboureurs.

Mais M. Forsythe, qui a l'intelligence du progrès et l'énergie de l'amélioration, n'a pas trouvé la vieille sucrerie de son goût et l'a tout simplement abattue.

Il en reconstruit une autre, au centre de l'habitation, à la portée des tenanciers comme des voisins, et pourvue d'un outillage parfait et complet.

Il a des raisons pour cela, et chacun de nous les connaît.

Cette usine ne doit-elle pas fonctionner comme *usine centrale*, et ne sera-t-elle pas ouverte aux tenanciers, aux fermiers, aux voisins, à tous ceux qui voudront cultiver la canne — la canne rémunératrice, salutaire et cent fois préférable au riz de la culture malsaine et douteuse?

Mais qu'est-ce que M. Forsythe a fait de ses trois ou quatre mille acres: de terre qu'il ne cultive pas et qu'il n'entend pas cultiver?

Car il ne veut, personnellement, être que *manufacturier*.

Il réserve à d'autres le soin d'être *agriculteurs* seulement.

Certes, il aurait pu louer ses terres ou les affermer à raison de tant l'acre, par contrat ou bail de sept à huit ans.

C'est, du reste, ce qu'il fera sous peu, et dans son intérêt et dans l'intérêt des fermiers.

Mais, au début, il vous *donne* à cultiver, sans retour d'argent, le lot de terre qui peut convenir à vos moyens et à vos forces, ne tirant de loyer que sur les mulets qu'il vous procure, et vous achetant vos cannes à raison de $3 50 la tonne.

Inutile de dire qu'il n'a pas eu assez de lots pour tous les demandeurs.

Et ces demandeurs ne sont pas des étrangers.

Car tout le monde n'est pas propriétaire en Louisiane, et beaucoup d'autres nous ne demandent qu'à être tenanciers, fermiers, ils produiraient davantage. Ils seraient plus heureux, et plus libres. Ils ne compteraient pas pour vivre sur le *job* éventuel ou sur la roulaison de deux mois.

Mais si M. Forsythe, au début, et peut être parce qu'il croyait que les tenanciers seraient difficiles à trouver dans notre population, a momentanément *donné* ses lots de terre, nous pensons que ce dons ne sera pas *pris*, à besoin d'être réglé autrement.

Car il importe que le tenancier se relève point du caprice ou de l'arbitraire du propriétaire. La terre affermée doit lui être garantie pour plusieurs années, six ou huit, par bail ou par contrat, à raison de tant l'acre. Autrement, y tiendrait-il beaucoup? Pourrait-il y travailler courageusement et méthodiquement? Y ferait-il les améliorations nécessaires et indispensables?

Quant au propriétaire, devenu *usinier* ou manufacturier, il doit avoir aussi grand intérêt à ce que ses tenanciers ou ses fermiers, qui alimenteront son moulin ou son usine centrale, soient placés dans les meilleures conditions de travail et de production, et qu'il ne soient ni passagers, ni mobiles, ni sans légitime ambition de succès. Son usine chômerait avec des tenanciers d'un jour, de peu de valeur, que rien ne lierait ou retiendrait au logis ou au champ.

C'est même là qu'est le véritable secret de la réussite.

Si le salarié, une espèce d'esclave, peut travailler au jour ou à la semaine, dont les traites ou paiements reitérés ne sont pas le fait du propriétaire provisoire ou à terme, ne peut être véritablement sérieux que par la durée de son contrat. Chef et père de famille, homme absolument responsable, il lui faut le temps d'une œuvre sérieuse et d'un travail pourvoyeur.

Mais si, après vingt ans d'un pareil système, la propriété n'est pas affranchie en Louisiane, le crédit régularisé, la production quintuplée, le bien-être général affirmé, la moralité augmentée, la population accrue, la question noire réglée sans ostracisme et sans que le noir, dans la mesure de ses forces, ait cessé d'être un certain facteur de production, nous consentons à déclarer que la science économique est une aberrité, et nous avouons que la *division du travail*, principe absolument vrai et principe reconnu comme tel par le monde entier, est une erreur, une chimère et un mensonge.

Mais l'avenir dira que le *Pionnier* ne s'est pas trompé.

Et qui pourrait nous accuser de manquer de patriotisme et de bonne volonté?

LES FONTAINES LUMINEUSES A L'EXPOSITION DE PARIS.—On n'entend qu'un mot dans le public: "Avez-vous vu les fontaines lumineuses?" Quelle vogue! Leur succès dépasse tout ce que l'on aurait pu imaginer: elles font concurrence à la galerie des Machines, et même à la tour Eiffel. Un ingénieur des trains de plaisir pour l'Exposition et pour les fontaines lumineuses. Dès huit heures et demie, à la nuit tombante, on se dispute la place près des bassins; on se presse autour des pelouses; la foule s'entasse serrée. Et le dimanche! Le dimanche, c'est de la démence; le spectacle devient extraordinaire et ce sont les spectateurs qui en font les frais, en grande partie. On les compte par dizaines de mille; il y a quelquefois plus de cent mille curieux réunis près des fontaines: les allées sont noires de monde; les terrasses des palais envahies, les escaliers couverts de visiteurs; on dirait d'une arène immense aux gradins bondés de spectateurs. C'est inimaginable. On attend l'heure avec impatience, et, quand la première fusée liquide retombe en gerbe d'or, ce sont des applaudissements frénétiques, des cris d'admiration.

Cette illumination est, en effet, magique et bien faite pour exciter l'étonnement de la foule. Nous n'étions pas habitués à ces jeux de lumière et à ces rapides changements de couleurs. Rien de merveilleux comme ces jets étincelans aux teintes si vives et à la fois si douces, comme cette pluie continue de diamans, de perles, de saphirs et d'émeraudes! Ces nappes d'eau ruisselantes de feu, ces gerbes d'argent, ces étincelles, ces paillettes, toute cette eau comme enflammée, bouillonnant, jaillissant, retombant avec des scintillations éblouissantes, toute cette orgie de lumière séduit les regards et transporte le visiteur dans un pays des *Mille et Une Nuits*. Nous sommes dans le pays des fées.

LA TOUR EIFFEL.—Pendant la seule journée du 26 mai la Tour Eiffel a eu dix-neuf mille visiteurs. L'ascenseur Combaluzier fonctionnait pour la première fois, comme nous l'avons dit, et son succès a été considérable. Douze mille personnes se sont arrêtées à la première plate-forme. Sept mille sont allées jusqu'au second étage et ont visité le pavillon du *Figaro*. Les autres ascenseurs fonctionnent constamment à l'essai, sous les yeux du public, dans des conditions excellentes et pourront être utilisés sous très peu de jours.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, il que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles & Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'église formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre d'une le concert de leur art.
Prix de toute modération

HOTEL DU PACIFIQUE
LOUIS MARTIN & CO., PROP.,
43 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.
RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Dîner, Table d'hôte de 5½ à 8½.
$1.00. VIN COMPRIS.
GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers.
Journaux, Revues et Publications illustrées
Bureau télégraphique. Interprètes
Voitures de Remise
Adresse télégraphique
PACIFIQUE, NEW-YORK
15mai—3m

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.
11nov87

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINGLE, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
JNAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOSET.
PIERRE FOUTE, H. GALLY.
D. FATIO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, H. LABOUISSINI,
GUS. FITOT, J. W. RINCKE.
24 fév'89—1an.

PIANOS
DE
PLEYEL
CHEZ
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NEW-ORLEANS.
1er oct87—1an

TO-KALON
Le célèbre vin de M. Crabb,
Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.
En vente chez M. P. Forgas, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.
21 mars—

Avis Spécial.
Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 25 JUIN, à midi, pour la location de l'un ou l'autre ou des deux cafés au dessous du Théâtre de l'Opéra Français.
G. W. HOTT, Secrétaire.
18 juin—au 25

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct— 1 an—dim mar ven

MESDAMES ET MESSIEURS
Je vous invite instamment et cordialement à vous assurer de l'excellence du NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. Le
New Home
Est positivement la meilleure.
Il surpasse toutes les autres machines.
Croyez-moi et venez l'examiner.
GUSTAV SEEGER,
170 rue du Canal.
N. B.—Depuis le 10 juin 1888, il a été interdit dans la construction du NEW HOME de très grands et de très nettes perfectionnements.
Le HOME est fait d'acier, et quoique la construction en soit plus coûteuse.
Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.
12 mai—2mois

D. H. Holmes.
Fera durant ce mois des réductions considérables aux prix de ses marchandises dans tous les Départements de son magasin.
Département des Etoffes de Blanc.
Bon Nansous à carreaux à 5 cts et 10 cts.
Linon blanc 32 pouces de largeur à 5